

## Qualité de Vie au Travail

### INTERMISSIONS & INTERCONTRATS

#### Première étape : Réussie !



Pourquoi  
cet  
accord ?

#### Rappel : La QVT ... et la charte Intermission BS

Cette négociation obligatoire en cours chez Atos avec vos syndicats découle de la loi Rebsamen du 17 août 2015 et loi EL Khomri.

#### Les principaux thèmes de l'accord sont notamment :

- L'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle,
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Droit à la déconnexion,
- Lutte contre toute discrimination (emploi, formation, recrutement,...)
- Et : Emploi des travailleurs handicapés, régime prévoyance, pénibilité, droit d'expression salariés ...

Or, La direction de BS cherchait depuis un an, à faire intégrer dans cet accord une charte BS ambiguë sur L'INTERMISSION, loin des objectifs de la QVT et qui reste toujours ambiguë.



Rappelez-vous ... La charte d'intercontrat/intermission BS comme outil de destruction individuelle, avait déjà fait ses preuves dans des interprétations peu scrupuleuses. La CFE-CGC avait dénoncé cette charte intermission qui Déportait la responsabilité de la direction sur le dos du salarié, Culpabilisait le salarié de ne pas se trouver de mission, Exigeait qu'il 'adapte' son CV jusqu'à le placer en difficulté, Défaussait l'entreprise de son obligation de maintenir les compétences du salarié par des formations

#### Nous avons obtenu le retrait de cette charte dans l'accord en cours en novembre 2017

Mais nous connaissons les habitudes d'Atos prompt à revenir sur sa parole et sur sa signature, rappelons qu'il n'y a pas si longtemps Atos est sciemment revenue sur les *Surtemps de trajet et Plan de Développement Individuel, ...* qui auraient pu être bénéfiques pour les collègues si Atos les avait loyalement appliqués.

Aujourd'hui Atos tente d'imposer dans la QVT un nouveau nom "un plan d'action" qui lui permettrait de réintroduire entre le salarié et le manager certaines clauses de cette charte qui sont encore ambiguës.

La CFE-CGC reste donc extrêmement vigilante dans ces négociations.

Elle ne cautionnera pas un accord QVT qu'Atos pourrait, concernant les dispositions liées à l'intercontrat, "retourner" contre les collaborateurs.



**Déclaré le 14 novembre :**

## Déclaration commune des confédérations syndicales : CGT - CFDT - FO - UNSA - CFE-CGC

Les organisations syndicales refusent que l'accord soit organisé sur les mêmes principes de droits et devoirs que la charte BS et tout au contraire, privilégie les grands principes transverses à toutes entités, lors de la négociation de cet accord comme :

- Commission paritaire,
- Welcome office,
- Reskilling,
- CV, Télétravail,
- Et autres ...

QVT Intermission séance du 14 Novembre 2017

La **CFE-CGC** vous tiendra informés **courant janvier 2018** de la suite que donne la direction sur cet accord et des moyens mis en œuvre.

**La CFE-CGC refusera tout ce qui est au détriment des salariés !**

### Vos contacts syndicaux **CFE-CGC** dans les entreprises Atos en France

**Atos Groupe**

**Atos Solutions (ex Intégration)**

**Atos Infrastructures (ex Infogérance)**

**Atos International**

**Atos Conseil (ex Consulting)**

**Atos Fonctions Support (ex AMF)**

**Activité BS- Infogérance & Intégration**

**Activité BS-ex Siemens, XeroxIT**

**Bull Technologies (ex Bull)**

**Avantix, Bull ISS(ex Amesys & Conseil)**

**Diamis**

**Evidian**

**Unify**

**Worldgrid**

**Worldline**

Olivier DEBROISE 06 14 65 56 33, Gilles GUILLAUME 06 08 90 58 59

Olivier GIRARD 06 25 33 15 19, Christine FAVRE BERTIN 05 57 89 33 68

Philippe TALINI 06 87 07 41 36, Fatiha KERZAZI 07 81 80 71 38

Anne de BEAUMONT 06 23 76 19 41

Karine DRAN 06 78 61 88 95, Didier BEMBNISTA 06 47 90 91 59

Olivier MENARD 06 14 35 55 83, Lucie FLOCARD 01 73 26 23 01

Eric GILLET 06 99 15 10 65, Robert BENSOUSSAN 06 62 66 84 60

Georges BUFFET 06 73 54 61 38

Bernard CAHEN 06 80 36 57 26, Sylvain RAULET 06 07 81 14 43

Gérard BONY 06 78 18 59 09, Yves MAGGIANI 06 13 61 50 03

Serge JACINTO 01 73 03 08 63, Djamel HAMRAOUI 01 73 03 08 76

Amanda POPE MINIERE 06 85 52 85 12

Patrick SENECA 01 70 74 31 22, Veronique BELLORGEY 06 08 50 77 64

Laurent PLUTA 06 63 96 71 22, Minoo FELLAH-JAHROMI 06 21 71 05 18

Julie NOIR de CHAZOURNES 06 19 85 15 07

Un seul contact email [atos.cfe.cgc@gmail.com](mailto:atos.cfe.cgc@gmail.com)

